

Transports—Administration de pilotage des Grands Lacs

Crédit 115b—(Figure également dans la section C)—Le montant du virement à ce crédit est de \$360,999.

Objet—Ce montant supplémentaire est à valoir sur le déficit d'exploitation de l'administration de pilotage des Grands lacs pour la période allant du 1^{er} février au 31 mars 1972.

Provenance des fonds—*Crédit 10* (\$360,999)—Les fonds sont disponibles par suite du retard mis à passer le contrat pour la construction à Québec de l'immeuble de l'Agence maritime.

Transports—Administration de pilotage des Laurentides

Crédit 120b—(Figure également dans la Section C)—Le montant du virement à ce crédit est de \$203,999.

Objet—Ce montant supplémentaire est à valoir sur le déficit d'exploitation de l'Administration de pilotage des Laurentides pour la période allant du 1^{er} février au 31 mars 1972.

Provenance des fonds—*Crédit 10* (\$203,999)—Les fonds sont disponibles par suite du retard mis à passer le contrat pour la construction à Québec de l'immeuble de l'Agence maritime.

Transports—Administration de pilotage du Pacifique

Crédit 125b—(Figure également dans la section C).—Le montant du virement à ce crédit est de \$155,999.

Objet—Ce montant supplémentaire est à valoir sur le déficit d'exploitation de l'Administration de pilotage du Pacifique pour la période allant du 1^{er} février au 31 mars 1972.

Provenance des fonds—*Crédit 10* (155,999)—Les fonds sont disponibles par suite du retard mis à passer le contrat pour la construction à Québec de l'immeuble de l'Agence maritime.

SECTION B

LES POSTES BUDGÉTAIRES D'UN DOLLAR QUI DOIVENT ÊTRE INSCRITS DANS LE BUDGET EN VUE DE L'APPROBATION DE CERTAINES SUBVENTIONS ET DE CERTAINES CONTRIBUTIONS (7 POSTES, Y COMPRIS LES POSTES 10B DES AFFAIRES EXTÉRIEURES ET 15B DU SECRETARIAT D'ÉTAT, QUI FIGURENT ÉGALEMENT DANS LA SECTION A)

Énergie, Mines et Ressources

Credit 5b—Pour autoriser une subvention de \$15,000.

Explication—La subvention proposée au Centre de formation de l'industrie du pétrole de Calgary supportera en partie les premiers frais de la création d'un cours de perfectionnement des employés affectés au forage des puits de gaz et de pétrole. Il s'agit d'un projet conjoint de la province d'Alberta, de l'industrie du pétrole et du gouvernement fédéral. Ce service de formation sera intégré à l'Institut de technologie du Nord de l'Alberta. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien subventionnera aussi cette nouvelle école qui va se préoccuper d'abord de la formation en contrôle des puits appropriée à l'exploitation pétrolière dans le Nord canadien.

Provenance des fonds—*Crédit 5* (\$14,999)—Les fonds sont disponibles par suite des retards survenus dans le recrutement du personnel, ce qui a permis des dépenses moindres en traitements et en frais connexes.

Environnement

Crédit 15b—Pour autoriser le paiement de subventions supplémentaires s'élevant à \$150,000.

Explication—Il faut ce montant supplémentaire afin d'offrir des subventions supplémentaires à la recherche sur les ressources en eau aux termes de la Loi canadienne sur l'aide à la conservation des eaux. Les demandes de subventions à la recherche ont dépassé les crédits de \$495,000 déjà votés.

Provenance des fonds—*Crédit 15* (\$149,999)—Les fonds sont disponibles par suite du non-paiement des contributions prévues par la Loi sur les ressources en eau du Canada, à cause des retards survenus dans la conclusion d'accords avec les gouvernements provinciaux concernant l'étude des bassins des rivières.

Affaires extérieures

Crédit 10b—(Figure également dans la section A)—Pour autoriser le paiement de subventions supplémentaires s'élevant à \$35,306.

Explication—Il faut ce montant supplémentaire pour subventionner:

- l'Association atlantique des jeunes dirigeants politiques. Le but de cette association sanctionnée par l'OTAN est de promouvoir la compréhension, le dialogue et la coopération entre les organismes politiques de jeunes dans la région de l'Atlantique—\$300
- le Pacific Basin Economic Council, en vue de mettre sur pied et d'organiser ce conseil \$25,000
- le Fonds en fidécommiss des Nations Unies pour l'Afrique du Sud. Ce fonds a été établi pour fournir assistance judiciaire ainsi que secours, enseignement et formation aux habitants de l'Afrique du Sud, aux membres de leurs familles et aux réfugiés—\$10,000

Provenance des fonds—*Crédit 1* (\$35,299)—Les fonds sont disponibles par suite d'une diminution des frais des opérations et des indemnités à l'étranger.

Affaires indiennes et Nord canadien

Crédit 30b—Pour autoriser une subvention de \$30,000.

Explication—La subvention proposée au Centre de formation de l'industrie du pétrole de Calgary supportera en partie les premiers frais de la création d'un cours de perfectionnement des employés au forage des puits de gaz et de pétrole. Il s'agit d'un projet conjoint de la province d'Alberta, de l'industrie du pétrole et du gouvernement fédéral. Ce service de formation sera intégré à l'Institut de technologie du Nord de l'Alberta. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources versera aussi une subvention à l'école, qui se consacrera principalement, au début, à dispenser un cours de formation en contrôle des puits appropriée à l'exploitation pétrolière dans le Nord canadien.